

HISTOIRE DES FRÈRES MINEURS (FRANCISCAINS) EN FRANCE

Saint François d'Assise a envoyé, dès 1217, un petit groupe conduit par le fr. Pacifique avec pour mission d'introduire le nouvel ordre des Frères Mineurs en France (latin « minores » : *petits*). La première implantation est La Cordelle, près de Vézelay (1217). La diffusion est rapide, en France comme dans toute l'Europe. En 25 ans, plus de 30 maisons sont fondées en France. Dès leur arrivée, les Franciscains sont appelés « Cordeliers », à cause de la corde leur ceinturant la taille. À la différence des moines Bénédictins et Cisterciens, leurs maisons se trouvent dans les villes. Ils contribuent à évangéliser le monde urbain, alors en plein essor, et sont très appréciés par la population. Les frères, qui bénéficient du soutien de la noblesse et de la bourgeoisie, finissent par devenir une force sociale avec laquelle il faut compter. Ils sont prédicateurs, assurent des missions, sont présents dans le monde universitaire (professeurs et étudiants), dirigent et accompagnent les laïcs du tiers-ordre franciscain, corporations, sans oublier la charité et le service des pauvres (hospices). Devenu puissants et respectés, les Franciscains ont dorénavant « pignon sur rue ». Grâce aux faveurs de la population (dons, etc.), ils sont victimes de leur succès et s'enrichissent (construction de grands couvents). Paris témoigne de cette réussite. Arrivés en 1217-1218 à Paris, l'évêque commence par se méfier (il y a de nombreux mouvements qui, au nom de la pauvreté, critiquent violemment l'Église, usant parfois de la force). Rassuré, il va, comme les autres évêques, soutenir ces nouveaux religieux (le Pape les a recommandé ; ils ne sont pas hérétiques, mais bien fils de l'Église, approuvé par le Saint-Siège). Après l'échec d'une première implantation parisienne, c'est la fondation du célèbre Grand Couvent des Cordeliers de Paris (sur l'emplacement de l'actuelle École de Médecine : voir les documents présentés sur le site). L'entrée en 1231 d'un professeur de théologie de l'Université, Alexandre de Halès, va rapidement transformer le Couvent en centre intellectuel de l'Ordre. On y envoie des frères poursuivre leurs études. Saint Bonaventure vient y étudier de 1236 à 1242 et va y enseigner (il sera ministre général de l'Ordre en 1257, et meurt en 1274 après avoir été fait cardinal). Un autre enseignant célèbre : le Bienheureux Jean Duns Scot. Franciscain écossais, il étudie à Paris en 1287-1288, puis de 1291 à 1296-1297, enseigne de 1304 à 1308. Il meurt à Cologne en 1308. Duns Scot est le promoteur de l'Immaculée Conception (dogme qui ne sera reconnu par l'Église qu'en 1854 !) Philosophe subtil et fin théologien, il ouvre la voie d'une réflexion que vont poursuivre d'autres Franciscains. Du grand Couvent des Cordeliers, bâti à partir de 1230, il ne reste plus que le réfectoire entrepris au XIVe- XVe siècle (voir photo du Réfectoire).

Pourtant, un certain nombre de frères ont vécu très mal ces changements, estimant que l'on trahissait l'idéal de pauvreté et de simplicité, de minorité, voulu par François d'Assise. Les tensions commencent à exister du temps de François (qui a lui-même vécu difficilement les changements). L'un des compagnons de François, Gilles, repris par d'autres, dénoncent : « Paris, tu as tué Assise ! » Les tensions vont s'accroître au fil du temps, entraînant la naissance d'un courant contestataire : les « Spirituels » (grandes figures : Hugues de Digne (précurseur), Pierre de Jean-Olieu -appelé encore Olivi-, Ubertain de Casale -qui séjourna au Grand Couvent des Cordeliers de Paris). Les Spirituels accusaient de trahison, de laxisme, les frères de la Communauté (appelés encore Conventuels). Condamnés en 1317-1318, Les Spirituels vont être impitoyablement pourchassés. Déjà violent, le débat va prendre une tournure dramatique en ce XIVe siècle avec la condamnation de la pauvreté telle que la conçoivent les Franciscains par le Pape Jean XXII (1322). Au delà des questions secondaires, la formulation de fond est : puisque le Christ était pauvre, l'Église, qui prétend marcher à sa suite, doit être pauvre ! Dans une Église riche et puissante, un tel langage devient dangereux. Ce n'est plus seulement une branche qui est menacée, mais l'ensemble de l'Ordre. Les Spirituels furent ainsi rejoints par d'autres grandes figures franciscaines : Michel de Césène, ministre général, et surtout le philosophe et théologien Guillaume d'Occam (qui va continuer le filon ouvert par Duns Scot, annonçant le développement de la modernité et de l'autonomie des sciences par rapport à la théologie avec le Nominalisme).

Les responsables franciscains ont essayé de lutter contre la division de l'ordre. Pourtant, ce sera chose faite de façon officielle en 1517, date à laquelle le Saint-Siège reconnaît officiellement la division en deux branches : les Observants (qui héritent du meilleur des Spirituels, soucieux d'une fidélité à Saint François) et les Conventuels (qui ont accepté les évolutions ultérieures). Il y aura à travers les siècles (surtout au XVIIe) différentes réformes qui témoignent sans cesse du désir de revenir aux sources, à l'idéal de Saint François, en refusant l'installation et les compromissions avec les puissants (voir *tableau des réformes*) : les Récollets (qui favorisent les maisons de recollection, de prière), les Capucins (avec un engagement plus près du peuple, et favorisant le retour aux ermitages), les Alcantarins (en Espagne, fondés par Saint Pierre d'Alcantara, confesseur de Sainte Thérèse d'Avila).

La plupart des villes de France ont ainsi plusieurs religieux qui se réclament de Saint François : Cordeliers, Récollets, Capucins (ces deux réformes étant introduites en France au XVIIe siècle). Les relations sont, de façon générale, plutôt tendues : chaque branche s'accusant d'être plus franciscaine que l'autre ! Plusieurs détails vestimentaires identifient chaque réforme : un habit court et rapiécé pour les Récollets et les Capucins (ces derniers y ajoutant un capuchon pointu, qui leur vaudra le nom populaire de « Capucins »), par opposition à l'ample vêtement, de bon tissu, des Cordeliers.

Plusieurs frères voient avec sympathie arriver la réflexion nouvelle issue du courant de la « Philosophie des Lumières » au XVIII^e siècle. Des couvents vont acquérir l'encyclopédie (c'est le cas des Cordeliers de Nantes). Pourtant l'Église est de plus en plus attaquée. Un exemple de cette situation : Devenu Provincial en 1778, le gardien (responsable d'une maison) des Cordeliers de Nantes, Pierre Étienne, adepte de Jean-Jacques Rousseau, tient un discours sévère, finalement plutôt factice (voir *La lettre de Pierre Étienne et l'article qui l'accompagne*). Les religieux traversent néanmoins une grave crise. Les couvents se désertifient, la discipline se relâche (entraînant parfois de graves abus, en un XVIII^e siècle plutôt permissif). L'archevêque de Tours déclare que « la race cordelière est dans l'avitissement ». Conscient de la situation catastrophique et général de la vie religieuse en France, le pouvoir royal crée en 1771 la Commission des Réguliers afin de réformer la vie religieuse. On décide, cette année-là, que les Franciscains Observants passent aux Conventuels. Le Pape Clément XIV, lui-même Franciscain Conventuel, ne dut pas voir cela d'un mauvais oeil (même s'il n'était pas venu à l'idée de Louis XV et de ses conseillers de lui demander son avis). « L'avitissement » souligné par l'archevêque de Tours est à nuancer ; on observe en effet, dans la période qui précède la Révolution (à partir des années 1780) une reprise des vocations chez les Franciscains des différentes branches, avec même des vocations plus solides (les « jeunes frères » résisteront mieux que leurs aînés lors de la Révolution). L'historien Bernard Plongeron a bien démontré ceci, observable pour la vie religieuse entière. Mais, cet élan va être stoppé. L'Ordre Franciscain va être persécuté et va être rayé de la carte de France par la Révolution (il y a les martyrs, fusillés, guillotins ou noyés -les Noyades de Nantes en 1793, notamment-, il y a ceux qui sont déportés et ceux qui vont mourir des mauvais traitements, il y a ceux -nombreux- qui vont quitter l'ordre, se marier). Notons que les communautés féminines seront plus fidèles à leur vocation que les communautés masculines !

L'ordre franciscain va difficilement se relever de l'épreuve de la Révolution. S'il demeure quelques frères ici où là, ce n'est que vers la fin de la Restauration (1830) qu'ont lieu de timides essais de réorganisation. Le retour des frères mineurs est cependant officialisé en 1845 pour les Capucins et vers 1850 pour les Observants et les Récollets. Deux sources réintroduisent les Franciscains en France : celle des Observants espagnols (avec le P. Arezzo, apportant le style et l'ascèse des Alcantarins) et celle des Réformés du Piémont (Italie) qui reprendront le nom de Récollets en France. Cette nouvelle introduction forme une « croix de Saint-André ». Des Pyrénées à la Flandre, s'installent les Observants espagnols (première maison : Saint-Palais (1851), en pays basque), donnant naissance à la Province Saint-Louis d'Anjou (Aquitaine) en 1860, dont se détache en 1892 la Province Saint-Pierre (Paris). Les Franciscains Réformés du Piémont fondent leur première maison en Avignon (1852), donnant naissance à la Province Saint-Bernardin (Lyon) en 1861, de laquelle est issue la Province Saint-Denis (Rennes) en 1889.

Lorsque sévissent les expulsions de 1880 (temporaires) et de 1901 (plus longues dans le temps), les quatre Provinces sont florissantes (Paris, Rennes, Toulouse, Lyon). Les frères se dispersent en Terre-Sainte, Chine, Angleterre, Belgique et Canada. Après la guerre de 1914-1918, c'est l'apaisement de l'anticléricalisme : les Franciscains vont revenir peu à peu. Il y aura une réelle fécondité. Après 1918, il y a 1000 franciscains en France, répartis en 5 Provinces : les 4 précédentes, plus la Province Saint-Pascal (Strasbourg, Metz).

Il faut signaler que l'on ne parle plus de Récollets depuis 1897 : en effet, Le Pape Léon XIII réunit cette année-là les différentes branches de l'ordre franciscain en 3 observances : frères mineurs (franciscains : ofm), frères mineurs capucins (ofm cap.), frères mineurs conventuels (ofm conv.)

La fécondité des Provinces franciscaines en France se poursuit jusque dans les années 50. On assiste à une recherche fraternelle et pastorale nouvelle afin de mieux correspondre aux réalités, aux « signes des temps ». C'est notamment l'essor des missions paroissiales avec le CPMI (centre pastoral des missions de l'intérieur). Il y a une redécouverte de la valeur du travail manuel, en usine ou autre, ainsi qu'un désir d'une vie plus proche à travers les petites fraternités. Avec le concile Vatican II (1962-1965), est insufflé un souffle nouveau ; une nouvelle recherche qui concrétise le travail depuis la fin de la seconde guerre mondiale. C'est le temps de la « remise à jour » (l'aggiornamento cher au concile) de la façon de vivre la vie religieuse. Mais arrive la crise de société de la fin des années 60. Comme dans toute l'Église, l'Ordre va souffrir en France : il y a une véritable hémorragie de frères, qui choisissent de quitter la vie religieuse. On s'interroge, et, en même temps, il y a une prise de conscience plus aiguë des fragilités afin d'approfondir l'identité franciscaine en vue d'un meilleur enracinement. C'est pourtant au cœur de ces difficultés, de cette forme de pauvreté, qu'émergent de nouveaux dynamismes chez les franciscains de France.

C'est en 1996 qu'est réalisé un regroupement en 2 Provinces. À l'Ouest, la Province du Bx Pacifique (France-ouest), du nom du premier frère qui vint à Vézelay en 1217. Elle regroupe les anciennes Provinces de Paris, Rennes et Toulouse. Les missions du Togo et de Côte d'Ivoire qui lui étaient confiées prennent progressivement leur autonomie jusqu'à la naissance de la Province du Verbe Incarné (Togo, Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso) en 2001. À l'Est, la Province des Trois-Compagnons rassemble les anciennes Provinces de Strasbourg et Lyon, ainsi que la Belgique francophone). Des missions lui sont confiées à Madagascar, au Congo, et en Centre-Afrique qui, elles aussi, constituent maintenant des Provinces autonomes.

Comme leurs frères Capucins et Conventuels, les Franciscains exercent, en plus des missions, leurs activités au service de l'Église dans les domaines les plus divers : animation spirituelle des fraternités séculières, aide au

clergé des paroisses, aumôneries de collèges, de lycées, d'universités, d'hôpitaux ou de mouvements très variés. L'enseignement et la prédication sont toujours à l'honneur ; plusieurs revues assurent un rayonnement évangélique et missionnaire. Est pratiqué aussi l'accueil de retraites spirituelles dans certaines maisons plus vastes et mieux équipées. Il y a un petit nombre de vocations, conduisant à adapter les structures aux nouvelles réalités, alors que les vocations en d'autres continents sont nombreuses. Plusieurs communautés accueillent des frères étrangers (c'est notamment le cas à Paris et à Strasbourg). Les capucins ont fait le choix de l'internationalisation (plusieurs frères indiens sont présents en France). La maison d'accueil de La Clarté-Dieu (Orsay) accueille une communauté de sœurs franciscaines indiennes depuis 2010. L'internationalisation est moins avancée chez les franciscains, où des frères étrangers viennent surtout dans le cadre de la durée de leurs études ; on peut espérer qu'elle sera renforcée à l'image de ce que font les capucins. Tout cela conduit à des déplacements culturels qui sont une chance pour assurer la continuité et la vitalité de la présence franciscaine en France et Belgique francophone. Alors que le petit nombre conduit à fermer des maisons, il y a eu aussi des créations nouvelles portant des projets plus typés concernant la proximité avec les pauvres. C'est en 2013 qu'est réalisé un nouveau regroupement : il y a désormais une seule Province pour la France. Elle est mise sous le patronage spirituel du Bx. Jean Duns Scot. La nouvelle Province « compte 202 frères (dont une cinquantaine de moins de 75 ans) répartis en 21 communautés que fr. Michel Laloux [le nouveau ministre provincial] envisage de regrouper *« afin de réunir nos forces pour l'évangélisation là où il y a des jeunes frères et des projets collectifs »*. Le nouveau provincial compte aussi rencontrer ses frères et les aider à relever *« le défi spirituel de l'espérance et de la joie face à la tristesse ambiante »*, et au moment où le pape François remet en valeur la figure du Poverello d'Assise »(La Croix, 29 mai 2013).

Fr. Jean-Louis PAUMIER, ofm
Paris